

Sorry, but this page still haven't any translation.  
We hope this will be fixed in the near future.

**ecological and energy transition, industry, developmentLe projet d'usine de recyclage de Port-Jérôme  
déclaré « projet d'intérêt national majeur »**

Nouvelle étape pour le projet normand qui prévoit la construction puis l'exploitation d'une usine de recyclage moléculaire des plastiques sur la zone industrielle de Port-Jérôme.

Published on 24/07/2024



Visuel prévisionnel du site d'Eastman à Port-Jérôme. Photo non contractuelle. ©Eastman

Cette **future implantation industrielle** de la société Eastman a été qualifiée de « **projet d'intérêt national majeur** » par parution au Journal officiel du 5 juillet car elle revêt, eu égard à son envergure - notamment en termes d'investissement et d'emploi - une importance particulière pour la **transition écologique** ou la **souveraineté nationale**.

Implanté sur la commune de Saint-Jean-de-Folleville, le projet comprendrait entre autres la **création de trois unités distinctes nécessaires au recyclage des déchets plastiques**, d'une **usine de production d'énergie** pour alimenter les unités de recyclage, d'une **unité de traitement des eaux usées**, ainsi que de **multiples entrepôts, bureaux et laboratoires d'analyse**.

L'objectif consiste à améliorer le recyclage des déchets plastiques aujourd'hui difficiles ou impossibles à recycler, en se concentrant plus particulièrement sur les déchets plastiques riches en polyesters.

Implantée sur un site de **41 ha**, l'usine devrait produire **160 000 tonnes de polyester recyclé** à partir de 205 000 t de déchets plastiques. A terme, jusqu'à 220 000 tonnes devraient être traitées.

L'usine pourrait être **mise en service courant 2026** et devrait atteindre sa pleine capacité de recyclage (phase II) d'ici 2030.

Au total, le projet devrait créer quelques 350 emplois directs et 1 500 emplois indirects pour un **investissement d'un milliard d'euro**.

**Ce projet s'inscrit** en cohérence **avec la stratégie domaniale de HAROPA PORT, tournée vers le redéploiement industriel**. Le bassin industriel normand est une des zones industrielles bas carbone (ZIBAC) identifiées dans la stratégie nationale de Capture, Stockage et Utilisation du Carbone (CCUS).

*[En savoir plus sur le projet](#)*

*[Participer à la concertation continue](#)*.